

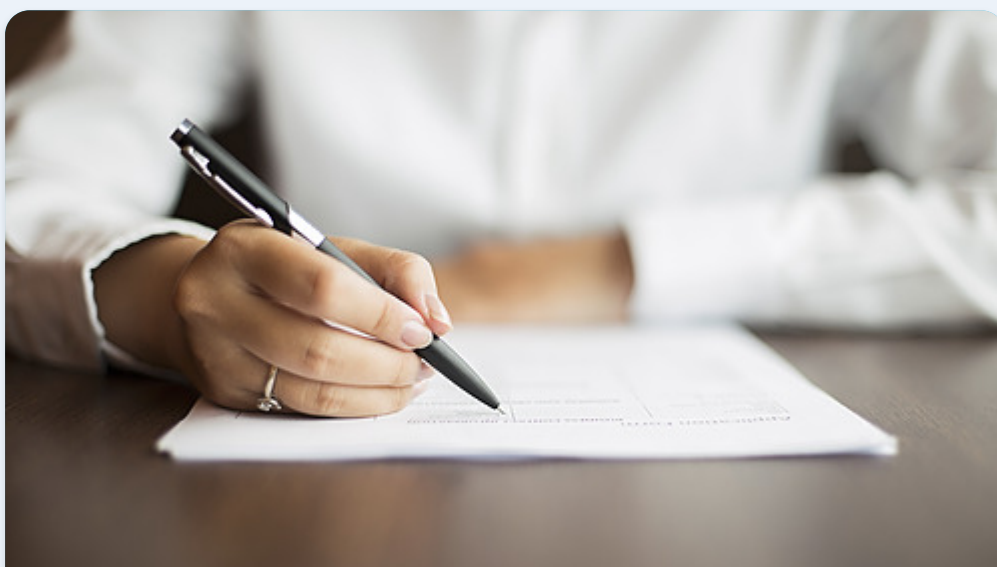
seban
AVOCATS

✉ formation@seban-avocat.fr

☎ 01 45 49 48 49

💻 Notre site web

Accueil > Contrats publics > Prévenir les risques administratifs et pénaux dans l...



Prévenir les risques administratifs et pénaux dans les marchés publics avant la notification du marché public : comment y remédier et les éviter ?

Mardi 20 octobre 2026 de 9h à 11h30 (heure métropolitaine)

Formation créée le 16/04/2026. Dernière mise à jour le 12/08/2026.

Version du programme : 1



Prochaine date
20/10/2026



Type de formation
Distanciel



Durée de formation
2 heures et 30 minutes



Accessibilité
Oui

375,00 € HT

Envoyer ma demande

Prévenir les risques administratifs et pénaux

Prévenir les risques administratifs et pénaux dans les marchés publics avant la notification du marché public : comment y remédier et les éviter ?

Mardi 20 octobre 2026 de 9h à 11h30 (heure métropolitaine)

Avant même la signature d'un marché public, de nombreux risques peuvent fragiliser la procédure : irrégularités administratives, erreurs d'analyse des candidatures ou des offres, manquements déontologiques ou encore risques pénaux liés à la probité des acteurs. Identifier ces risques en amont, c'est garantir la sécurité juridique de la procédure et la responsabilité des agents comme des élus.

"Quels sont les principaux risques administratifs et pénaux dans la passation d'un marché public ?"

"Comment prévenir les conflits d'intérêts et renforcer la culture de la probité au sein des collectivités ?"

"Quelles mesures concrètes mettre en œuvre (code de conduite, cartographie des risques, dispositifs de contrôle interne) pour sécuriser la procédure avant la notification ?"

Cette formation vous donnera les clés pour repérer et prévenir efficacement les risques juridiques et pénaux, tout en mettant en place des outils adaptés pour protéger durablement votre collectivité.



Objectifs de la formation

- ✓ Connaître les risques administratifs et pénaux pour les éviter
- ✓ Savoir mettre en place au sein de la collectivité des mesures permettant de les éviter et d'y remédier



Profil des bénéficiaires



Pour qui

- Les élus de collectivité
- Les agents des collectivités qui passent les marchés publics, et les exécutent



Prérequis

- Avoir des connaissances en marchés public
- Pratiquer les marchés publics



Contenu de la formation

I. Application des principes de la commande publique



II. Identification et prévention des risques administratifs dans les marchés publics **III. Identification et prévention des risques pénaux dans les marchés publics** **IV. Identification et prévention des conflits d'intérêt dans les marchés publics****Équipe pédagogique**

- Responsable du centre : Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE - mhpachenlefevre@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Intervenante : Elisabeth FERNANDEZ BEGAULT, avocate associée de SEBAN OCCITANIE - efernandezbegault@seban-occitanie.avocat.fr

**Suivi de l'exécution et évaluation des résultats**

- Evaluation d'entrée pour déterminer le niveau de connaissance avant la formation
- Feuille d'émargement pendant la formation
- Evaluation des acquis via un quiz
- Certificat de réalisation remis au terme de la formation
- Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue : questionnaire de satisfaction à chaud

**Ressources techniques et pédagogiques**

- Espace extranet individualisé avec les informations de la formation : règlement intérieur, lien Zoom, émargement, programme, guide d'utilisation Zoom
- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique fourni post formation sur l'intranet

**Qualité et satisfaction**

Taux de satisfaction moyen en 2024 : 91%



Capacité d'accueil

Entre 3 et 30 apprenants



Délai d'accès

2 jours



Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01.45.49.48.49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.



Prochaines dates



Voir les dates

25 PLACES RESTANTES

Prévenir les risques administratifs et pénaux dans les ma...



LE 20/10/2026

Envoyer ma demande

SEBAN & ASSOCIES - Tous droits réservés